

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

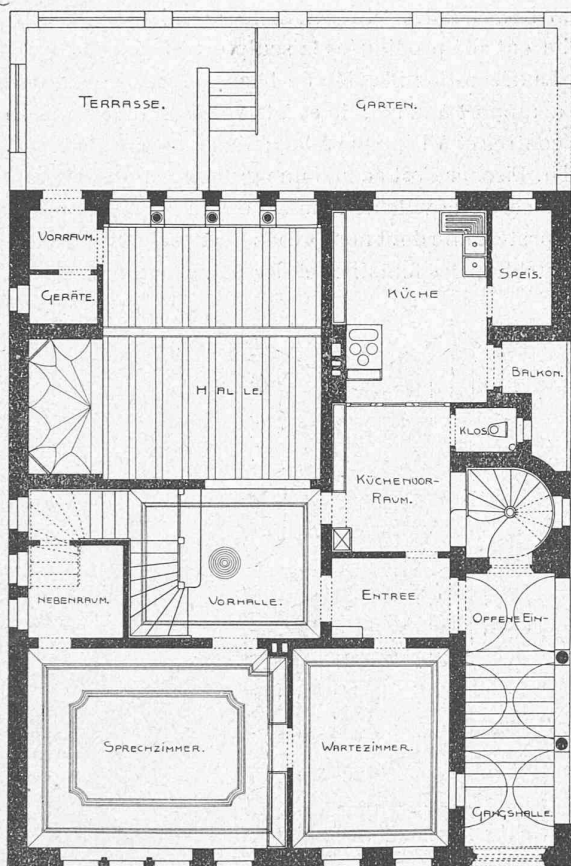


Fig. 49. — Plan du rez-de-chaussée.

Maison du Dr Zeller, à Stuttgart. — Architecte : M. le Professeur Th. Fischer, à Stuttgart.

(Clichés de la « Süddeutsche Bauzeitung »).

LÉGENDE : Offene Eingangshalle = Hall d'entrée ouvert. — Entree = Entrée. — Vorhalle = Vestibule. — Wartezimmer = Salle d'attente. — Sprechzimmer = Salle de consultation. — Nebenraum = Alcôve. — Halle = Hall. — Vorraum = Vestibule. — Geräte = Vestiaire. — Terrasse = id. — Garten = Jardin. — Küchenvorraum = Office. — Küche = Cuisine. — Speis. = Gardemanger. — Balkon = Balcon. — Klos. = W.-C.

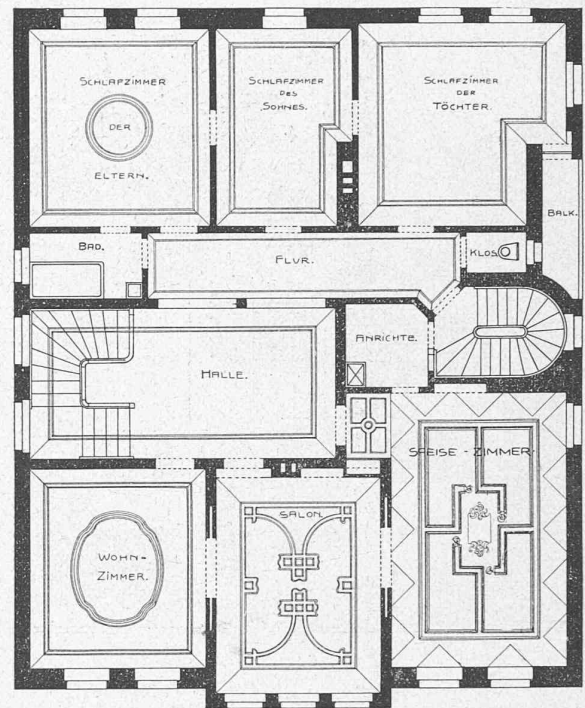


Fig. 50. — Plan de l'étage.

LÉGENDE : Halle = Hall. — Flur = Corridor. — Speisezimmer = Salle à manger. — Anrichte = Office. — Salon = id. — Wohnzimmer = Chambre de réunion. — Schlafzimmer der Eltern = Chambre à coucher de M^r et M^{me}. — Schlafzimmer des Sohnes = id. de leur fils. — Schlafzimmer der Töchter = id. de leur fille. — Balk. = Balcon. — Klos. = W.-C. — Bad. = Chambre de bains.

Divers.

Maisons locatives, à Fribourg¹.

1^{er} prix. — Projet n° 22 « 31 mars 1906 ». — Architecte : M. A. Dœbeli, à Berne.

Poursuivant la publication des projets primés à ce concours, nous reproduisons ci-contre, page 128, les deux planches principales du projet de M. A. Dœbeli.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Conditions générales pour la soumission et l'exécution des travaux de bâtiment et autres constructions, adoptées par la Section vaudoise.

ARTICLE PREMIER.

Admission au concours.

Sont seuls admis à soumissionner les entrepreneurs agréés par l'architecte directeur des travaux et remplissant en outre les conditions imposées dans chaque cas particulier.

¹ Voir N° du 25 mai 1906, page 116.

ART. 2.

Soumission.

Les soumissions seront exactement conformes au modèle fourni ; à ce défaut, elles seront considérées comme nulles et non avenues ; il en sera de même des soumissions incomplètes ou tardives.

L'adjudicataire fera timbrer sa soumission à ses frais au bureau cantonal du timbre.

Par le fait qu'il prend part au concours, le soumissionnaire déclare que sa soumission a un caractère individuel et ne résulte d'aucune entente entre concurrents.

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres durant trois semaines dès l'expiration du délai fixé pour le dépôt des soumissions.

Les entrepreneurs non avisés dans le délai de trois semaines à partir du jour de l'ouverture des soumissions pourront se considérer comme non adjudicataires et dégagés de leurs engagements.

ART. 3.

Adjudication des travaux.

Le propriétaire se réserve la faculté d'adjuger les travaux à qui bon lui semble. En conséquence, nul ne pourra se prévaloir